

ARCADE FINANCE
Commissaire aux Comptes
128 rue de la Boétie
75008 Paris

BDO France - Léger & Associés
Commissaire aux Comptes
113, rue de
l'Université

O2i

Société Anonyme au capital de 4 729 812 €

101 avenue Laurent Cely
92632 Gennevilliers cedex

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société O2i, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne », réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition qui ont fait l'objet de tests de dépréciation (note 4.2 « Ecart d'acquisition »).

Nous avons examiné les modalités de mises en œuvre de ces tests, les prévisions de flux de trésorerie, ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 23 mai 2017

ARCADE FINANCE
Geneviève BRICE



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFAUX



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris

Comptes
consolidés

Groupe O2i

31 décembre 2016

Référentiel IFRS



ETATS FINANCIERS

Comptes consolidés annuels 2016

ETATS FINANCIERS	1
BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	4
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6

BILAN CONSOLIDE

(en K€)	Note	déc.-16	déc.-15
Immobilisations incorporelles	4.1	1 844	1 455
Ecart d'acquisition	4.2	10 899	10 899
Immobilisations corporelles	4.3	1 718	1 871
Autres actifs financiers	4.4	558	533
Total Actifs non-courants		15 019	14 758
Stocks et en-cours	4.5	1 996	1 837
Clients et autres débiteurs	4.6	11 075	14 161
Créances d'impôt	4.7	1 547	1 565
Autres actifs courants	4.8	858	594
VMP et autres placements	4.9	83	92
Disponibilités	4.9	4 338	1 472
Total Actifs courants		19 897	19 722
TOTAL ACTIF		34 916	34 481
Capital		4 730	3 518
Primes liées au capital		15 537	13 830
Actions propres		101	94
Réserves consolidées		(9 352)	(7 589)
Résultat Net part du groupe		(678)	(1 887)
Total Capitaux propres, part du groupe		10 338	7 967
Intérêts minoritaires		935	697
Total Intérêts minoritaires		935	697
Total des capitaux propres	4.10	11 273	8 665
Emprunts et dettes financières	4.11	5 019	6 747
Engagements envers le personnel	4.12	586	442
Autres provisions	4.13	114	285
Impôts différés			
Total Passifs non courants		5 720	7 473
Emprunts et concours bancaires (part -1 an)	4.14	571	1 754
Fournisseurs et autres créditeurs	4.15	16 244	15 513
Autres passifs courants	4.16	1 109	1 076
Total Passifs courants		17 924	18 343
Total des passifs		23 643	25 816
TOTAL PASSIF		34 916	34 481

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en K€)	Note	déc.-16	déc.-15 * retraité
Chiffre d'affaires	5.1	49 072	45 077
Autres produits de l'activité		1	
Achats consommés	5.2	(22 253)	(21 040)
Charges externes	5.3	(8 535)	(8 244)
Charges de personnel	5.4	(15 723)	(15 293)
Impôts et taxes		(1 035)	(973)
Dotation aux amortissements	5.5	(1 144)	(976)
Dotation aux dépréciations et provisions	5.6	(204)	(476)
Autres produits et charges d'exploitation	5.7	478	802
Résultat opérationnel courant		656	(1 123)
Autres produits et charges opérationnels	5.8	(796)	(606)
Résultat opérationnel		(140)	(1 729)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1	13
Coût de l'endettement financier brut		(248)	(162)
Coût de l'endettement financier net	5.9	(247)	(149)
Autres produits et charges financiers	5.9	(2)	(14)
Résultat avant impôt		(389)	(1 891)
Impôts sur les bénéfices		(77)	
Résultat après impôt		(466)	(1 891)
Résultat net total		(466)	(1 891)
Part du groupe		(678)	(1 887)
Part des minoritaires		212	(4)

* retraité du CIR et de la Production Immobilisée.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en K€)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Titres d'auto-contrôle	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Hors Groupe
Situation au 31 décembre 2014	3 444	13 922	(7 076)	(356)	(46)	9 888	568
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(356)	356		-	-
Dividendes versés						-	-
Augmentation de capital	73	(92)	(1)			(19)	(0)
Variation de l'auto-contrôle					94	94	-
Changement de méthodes comptables						-	-
Sorties de périmètres							128
Variation des taux d'intérêts						-	2
Résultat 2015 - Part du groupe				(1 887)		(1 887)	(4)
Autres mouvements			(157)		46	(111)	5
Situation au 31 décembre 2015	3 518	13 830	(7 589)	(1 887)	94	7 967	697
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(1 887)	1 887		0	0
Dividendes versés						0	0
Augmentation de capital	1 212	1 707				2 919	0
Variation de l'auto-contrôle					6	6	0
Changement de méthodes comptables						0	0
Sorties de périmètres							0
Variation des taux d'intérêts						0	0
Résultat 31/12/16 - Part du groupe				(678)		(678)	212
Autres mouvements			124			124	26
Situation au 31 décembre 2016	4 730	15 537	(9 352)	(678)	101	10 338	935

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

(en K€)	déc.-16	déc.-15
Résultat net total consolidé	-466	-1 891
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	1 118	1 004
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	3	15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	654	-872
Elim. de la charge ou produit d'impôt	77	0
Elim. du coût de l'endettement financier net	247	149
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	979	-723
Variation d'impôt dans le BFR	-59	-767
Variation du BFR lié à l'activité	-1 254	832
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-335	-658
Incidence des variations de périmètre	0	25
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 358	-976
Variation des prêts et avances consentis	0	27
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	102
Cession d'actifs financiers	0	-25
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-7	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 362	-848
Augmentation de capital	2 919	481
Cession (acquisition) nette d'actions propres	6	94
Emission d'emprunts	3 319	1 168
Remboursement d'emprunts	-614	-506
Intérêts financiers nets versés	-138	-153
Autres flux liés aux opérations de financement	-117	117
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 375	1 201
	0	-
Variation de la trésorerie	3 678	-305
Trésorerie d'ouverture	256	561
Trésorerie de clôture	3 935	256

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Sommaire

1	Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2016	8
2	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
2.1	Référentiel comptable	9
2.2	Modalités de consolidation	10
2.3	Méthodes et règles d'évaluation	11
3	Périmètre de consolidation	14
3.1	Liste des sociétés consolidées	14
3.2	Activité	14
4	Notes relatives aux postes du bilan	15
4.1	Immobilisations incorporelles	15
4.2	Ecart d'acquisition	15
4.3	Immobilisations corporelles	16
4.4	Actifs financiers	16
4.5	Stocks	16
4.6	Créances	17
4.7	Créances d'impôt	17
4.8	Autres actifs courants	17
4.9	Disponibilités	18
4.10	Capital social	18
4.11	Emprunts et dettes financières	19
4.12	Engagements envers le personnel	20
4.13	Autres provisions	20
4.14	Emprunts et concours bancaires	20
4.15	Fournisseurs et autres créditeurs	21
4.16	Autres Passifs courants	21
5	Notes relatives aux postes du compte de résultat	21
5.1	Chiffre d'affaires	21
5.2	Achats consommés	22
5.3	Charges externes	22
5.4	Charges de personnel	22
5.5	Dotations aux amortissements	23
5.6	Dotations aux dépréciations et provisions	23
5.7	Autres produits et charges d'exploitation	23
5.8	Autres produits et charges opérationnels	23
5.9	Résultat financier net	24
5.10	Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif	24
5.11	Résultat par action	24
5.12	Honoraires des commissaires aux comptes	24
6	Informations sectorielles	25

7	Autres informations	25
7.1	Engagements hors bilan	25
7.2	Effectifs	26
7.3	Parties Liées	26
7.4	Rémunérations allouées aux dirigeants	26
7.5	Analyse du risque financier	26
7.6	Evénements postérieurs au 31 décembre 2016	27

1 Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2016

- Augmentations de capital

Aux termes des délibérations du conseil d'administration de O2i du 24 février 2016, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 139.500 € par émission de 279.000 actions nouvelles par apport en numéraire, à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 3.657.357 € (augmentation de capital réservée d'un montant total de 362.700 € prime d'émission inclus).

Aux termes des délibérations des conseils d'administration de O2i des 24 février 2016 et 21 mars 2016, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2014, le capital social a été augmenté d'une somme de 1 017 617 € par émission de 2 035 234 actions nouvelles par apport en numéraire et incorporation de créances, à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 4 674 974 € (augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant total de 2.645.804,20 € prime d'émission inclus).

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 6 mai 2016, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2013 réitérée et actualisée par l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2015, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 54.838 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport », à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 4 729 812 € (actions gratuites acquises).

- Mandats sociaux

Le Conseil d'Administration de O2i en date du 4 janvier 2016 a :

- pris acte de la démission de Monsieur Jean-Thomas OLANO, de ses fonctions de Directeur Général de O2i.
- décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général,
- décidé de nommer Monsieur Georges SEBAN, Président du Conseil d'Administration, en qualité de Directeur Général pour une période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- confirmé Madame Thuy Nguyen dans ses fonctions de Directeur Général Délégué et renouvelé son mandat pour une durée allant jusqu'au Conseil d'Administration de la Société O2i appelé à arrêter en 2016 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Conseil d'Administration de O2i en date du 10 mai 2016 a :

- confirmé Madame Thuy Nguyen dans ses fonctions de Directeur Général Délégué et renouvelé son mandat pour une durée allant jusqu'au Conseil d'Administration de la Société O2i appelé à arrêter en 2017 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'Assemblée Générale Mixte de O2i en date du 20 juin 2016 a :

- Décidé de nommer en qualité de nouvel administrateur, Monsieur Vincent Bazi né le 21 novembre 1962 à Rueil Malmaison (92) pour une période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Emission d'OCABSA

Le Conseil d'administration de O2i en date du 3 août 2016 a décidé de l'émission de 4 emprunts obligataires convertibles en actions, d'un montant respectifs de 1.260.184 €, 779.707 €, 344.311 € et 650.000 € avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à la délégation de compétence votée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016 (14^{ème} résolution).

Les principales caractéristiques des OCABSA O2i émises sont :

- un prix nominal unitaire de 1,20 €,
- un prix de conversion de 1,32 €,
- un intérêt nominal annuel de 6%,
- un amortissement in fine de 1.260.184 € au 31 août 2019, 779.707 € + 650.000 € au 31 août 2021, et 344.311 € au 31 août 2022 ou à tout moment par anticipation au gré de l'émetteur par tranche de 15%,
- une prime de non conversion de 3%.

A chaque OCA O2i est attaché un BSA O2i dont les principales caractéristiques sont :

- un prix d'exercice de 1,40 €,
- une parité de 1 pour 1,
- une maturité à 2023.

Aucun OCA/BSA n'a été converti ou exercé en 2016.

- Autres

Suite au contrôle de TVA effectué par l'administration fiscale sur les exercices 2013-2014 de l'entité M2i, les dettes fiscales comprennent un compte Etat, Charges à payer, pour un montant de 1 134 K€.

La rectification en date du 28/04/2016 concerne essentiellement (821 K€) l'absence de la facturation de la TVA collectée dans le cadre de la refacturation des frais engagés par M2i pour le compte de SCRIBTEL FORMATION.

Bien que contestée par M2i, cette rectification a été intégralement provisionnée, par prudence, dans les comptes de l'exercice 2016.

Une refacturation similaire a été établie en 2015, contrairement à l'exercice 2016, au cours duquel SCRIBTEL a pris en charge ses propres frais au titre du second semestre.

2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

2.1.1 Normes IFRS

Suite à la prise de contrôle du Groupe de O2i en juin 2015 par PROLOGUE, société cotée sur le compartiment C de Euronext, présentant des comptes consolidés et publiant ses états financiers selon les normes IFRS, le Groupe O2i a opté pour la présentation de ses comptes consolidés selon les normes IFRS, à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2015 et clos au 31 décembre 2015.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêt de ces comptes.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2016.

Les amendements, normes et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2016 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe O2i.

2.1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par le Groupe O2i sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 qui annule et remplace la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

Les comptes consolidés font apparaître au 31 décembre 2016 un résultat net (part du groupe) négatif de (678) K€.

Dans le but de rendre comparable les comptes 2015 et 2016 le compte de résultat 2015 a été retraité.
Reclassement de la Production immobilisée de 998 K€ du poste « Autres produits et charges opérationnels » au poste « Charges de personnel ».
Reclassement du CIR pour 780 k€ du poste « Autres produits et charges opérationnels » au poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

2.2 Modalités de consolidation

2.2.1 Méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale toutes les filiales de la société O2i dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Les comptes consolidés sont établis en euros et sont présentés en milliers d'euros.

2.2.2 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans les cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

2.2.3 Ecarts d'acquisition

Suivant les principes de la norme IAS 36, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable.

2.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations annuelles arrêtées au 31 décembre 2016.

2.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe O2i sont les suivants :

2.3.1 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens et services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement si il répond aux deux conditions suivantes :

- Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Durées (en années)	Méthodes
Logiciels informatiques	3 à 5	Linéaire
Brevets	1 à 10	Linéaire

2.3.2 Logiciels

Le Groupe O2i édite des logiciels pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle Adiict. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;

- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Au 31 décembre 2016, le montant activé des frais de Recherches & Développement s'élève à 2.980 K€, dont 779 K€ au titre de l'exercice.

2.3.3 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

	Durées (en années)	Méthodes
Agenc. aménagement général	6 à 10	Linéaire
Agenc. aménagements terrains	6 à 10	Linéaire
Constructions	10 à 20	Linéaire
Agenc. & aménag. constructions	10	Linéaire
Matériels et outillages	1 à 10	Linéaire
Matériels de transport	4	Linéaire
Mat. de bureau et informatique	3 à 10	Linéaire
Mobiliers	5 à 10	Linéaire

2.3.4 Contrat de location financement et location simple

Le cas échéant les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de locations sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3.5 Crédit-bail

Lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 17, les contrats de location financière sont retraités.

Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie sur la durée du contrat. Les dettes correspondantes sont reclassées en « emprunts ».

2.3.6 Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2016 a été constaté pour un montant de 330.894 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient donc en diminution des charges de personnel. Le CICE a notamment permis de favoriser l'innovation, la recherche et l'investissement de la société.

2.3.7 Actifs financiers

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts de garantie et de prêts au personnel, n'ayant pas lieu d'être dépréciés. Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3.8 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.3.9 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode de « Prix Unitaire Moyen Pondéré ». Des provisions sont constituées lorsque la valeur comptable des articles est supérieure à la valeur de marché.

2.3.10 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

La trésorerie comptabilisé au bilan comprend la trésorerie en banque et à la caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

2.3.11 Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le Groupe disposant de déficits fiscaux reportables, il n'a été constaté ni actif ni passif d'impôt différé.

2.3.12 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe.

2.3.13 Provisions pour risques et charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain.

Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

2.3.14 Engagement de retraite et prestations assimilées

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Hormis l'entité M2i Tech, les engagements font l'occasion d'une évaluation et sont provisionnés. Les paramètres techniques utilisés sont ceux de la branche d'activité concernée, une rotation faible du personnel, un taux d'actualisation de 0.75%, la méthode prospective, avec départ à l'initiative du salarié et charges comprises.

2.3.15 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle classés en titres immobilisés dans les comptes individuels sont portés en diminution des capitaux propres consolidés et figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Siret	% contrôle		% d'intérêts		Méthode conso
			déc-16	déc-15	déc-16	déc-15	
SA O2i	101 Av. Laurent Cély, Gennevilliers 92	47806332400139	100%	100%	100%	100%	IG
SAS M2i	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	33354415300344	81,622%	81,622%	81,620%	81,620%	IG
SARL SCRIBTEL	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	39336786700024	100%	100%	81,620%	81,620%	IG
SAS M2i TECH	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	79504509500010	100%	100%	81,620%	81,620%	IG

(Scribtel Formation et M2i Tech étant chacune détenue directement à 100 % par M2i)

3.2 Activité

Le Groupe O2i est présent dans 4 secteurs d'activité :

- **La formation IT et management** où il occupe le 2^e rang sur le marché français avec plus de 2000 programmes de formation dispensés dans 35 centres détenus en propre sur l'ensemble du territoire national (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique** comprenant l'infogérance pour la production graphique, la distribution de matériel professionnel (enseigne O2i ingénierie) ;
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict** (enseigne O2i software) ;

- La conception et l'intégration de solutions d'impressions grands formats (enseigne O2i Print).

4 Notes relatives aux postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1 Immobilisations incorporelles

(en K€)	déc.-15	+	-	Dotations exercice	déc.-16
Frais de recherche	2 201	779			2 980
Concessions, brevets & droits similaires	678	149			828
Droit au bail	38				38
Avances et acomptes s/immo. incorp.	3		(3)		0
Total Immobilisations incorporelles	2 920	929	(3)		3 846
Amt/Dép. frais de rech.	(884)			(497)	(1 381)
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(581)			(40)	(621)
Total Amt/dép. immobilisations	(1 465)			(537)	(2 002)
Total Valeur Nette	1 455	929	(3)	(537)	1 844

4.2 Ecart d'acquisition

(en K€)	déc.-16	déc.-15
Ecart d'acquisition	12 534	12 534
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	(1 635)	(1 635)
Total Valeur Nette	10 899	10 899

Les fonds de commerce figurant dans les comptes individuels des sociétés du périmètre sont reclassés en écart d'acquisition.

Les tests de valorisation et de dépréciation effectués par la société sur les activités du groupe justifient l'appréciation des dites immobilisations.

Ceux-ci ont été effectués sur la base d'une valorisation établie par un expert externe pour l'activité formation.

Les méthodes d'évaluation utilisées sont :

- la méthode des « discounted cash-flows » avec des taux d'actualisation de 11.56% sur la formation.
 - les comparables sur l'activité conception et vente de logiciels ; la vente de solutions d'impression, des services informatiques et de la distribution informatique.

Certaines des informations utilisées, et en particulier les hypothèses du plan d'affaires, ont un caractère prévisionnel et présentent donc par nature un caractère incertain inhérent à toute donnée prospective. Les réalisations pourront éventuellement, de façon significative, différer des informations prévisionnelles utilisées.

4.3 Immobilisations corporelles

(en K€)	déc.-15	+	-	Dot° exercice	Reclasseme nts et	déc.-16
Constructions	53					53
Installations tech, matériel & outillage	2 471	64	(19)			2 516
Matériel de transport	61					61
Matériel informatique	1 761	39				1 800
Autres immo. corporelles crédit-bail	-					0
Immobilisations corporelles en cours	-					0
Autres immobilisations corporelles	5 482	327			162	5 970
Total Immobilisations corporelles	9 829	429	(19)	0	162	10 401
Amt/Dép. Matériel transport	(60)					(60)
Amt/Dép. Matériel informatique	(1 713)			(28)		(1 740)
Amt/Dép. constructions	(42)			(3)		(45)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(2 362)		16	(68)		(2 414)
Amt/Dép. autres immo. corp.	(3 786)			(512)	(126)	(4 424)
Amt/Dép. autres immo. corp. en crédit-bail	5				(5)	0
Total Amt/dép. Immo. corporelles	(7 958)	0	16	(610)	(131)	(8 683)
Total Valeur Nette	1 871	429	(3)	(610)	31	1 718

4.4 Actifs financiers

(en K€)	déc.-15	+	-	déc.-16
Valeurs Brutes			-	
Titres de participation				0
Autres Immo. Financières	558			558
Total immobilisations financières	558	0	0	558
Amortissements & dépréciations				
Titres de participation				0
Autres Immo. Financières	(25)	25		0
Total Dép. Immo. Financières	(25)	25	0	0
Valeurs nettes	533	(25)	0	558

Les autres immobilisations financières sont principalement composées de loyers versés d'avance à titre de dépôt de garantie.

4.5 Stocks

L'évolution des stocks s'explique par le tableau suivant :

(en K€)	déc.-15	Variation	déc.-16
Stocks	3 269	262	3 531
Dépréciation des stocks	(1 432)	(102)	(1 534)
Valeurs Nettes	1 837	160	1 996

Les stocks se décomposent ainsi : 17% Consommables (papiers, encres, ...)

83% Equipements informatiques

4.6 Créances

Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

(en K€)	déc.-16	à		déc.-15
		- 1 an		
Fournisseurs - avances et acomptes versés	11	11		8
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	193	193		350
Clients et comptes rattachés	6 406	6 406		12 916
Factures à établir	804	804		416
Créances sur personnel & org. sociaux	95	95		91
Créances fiscales - hors is - courant	1 519	1 519		1 253
Autres créances - courant	3 058	3 058		177
Dép. clients et comptes rattachés	(1 011)	(1 011)		(1 049)
Total	11 075	11 075		14 161

En date du 16 mars 2016 le Groupe O2i a souscrit, pour toutes ses entités, un nouveau contrat d'affacturage auprès de GE FACTOFRANCE. En raison du caractère déconsolidant de ce contrat, les créances cédées au factor ne figurent plus au poste «Clients et comptes rattachés». Au 31 décembre 2016 l'encours des créances cédées est de 11.399 K€.

Du fait du caractère non-déconsolidant de l'ancien contrat, non encore soldé au 31 décembre 2016, le montant des « Créances clients et comptes rattachés » intègre 1.143 K€ de créances cédées, retraitées conformément à la norme IAS 39 : une entité ne dé-comptabilise pas un actif financier transféré lorsqu'elle conserve pratiquement tous les risques et avantages inhérents à sa propriété ; En l'absence de dé-comptabilisation totale, l'actif reste maintenu au bilan et l'opération est traitée comme un emprunt garanti.

Un retraitement des créances clients mises en affacturage a été opéré par rapport aux comptes sociaux, dont l'effet est décomposé entre la trésorerie et la retenue de garanties.

Les autres créances concernent essentiellement, des fournisseurs débiteurs, et des créances fiscales et sociales.

4.7 Créances d'impôt

(en K€)	déc.-16	déc.-15
CICE	544	362
CIR	1 079	1 195
Autres	(76)	8
Créances d'impôt	1 547	1 565

4.8 Autres actifs courants

(en K€)	déc.-16	déc.-15
Charges Constatées d'Avance	855	594
Autres	3	
Autres Actifs courants	858	594

Les Charges constatées d'avance proviennent principalement des loyers des divers baux.

4.9 Disponibilités

(en €)	déc.-16	déc.-15
Valeurs mobilières de placement	83	92
Disponibilités	4 338	1 472
Total	4 421	1 564

4.10 Capital social

Composition du capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social se compose de 9.459.624 actions de 0,50 Euros.

Toutefois, il convient de noter :

Attribution d'actions gratuites de la société O2i

594.000 Actions gratuites O2i attribuées aux salariés et mandataires sociaux de O2i sont en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2016.

De plus, 11.595 actions gratuites M2i attribuées aux salariés et mandataires sociaux de M2i sont en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2016.

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i d'un montant total de 599.999,40 € divisé en 272.727 obligations convertibles en actions, souscrit par un investisseur institutionnel. Durée de 54 mois, à compter du 7 avril 2014. Chaque obligation convertible donnera droit en cas de conversion à la souscription par son titulaire d'une (1) action de la Société d'une valeur totale de 2,20 €.

A la date du 31 décembre 2016 aucune obligation n'a été convertie.

Date de souscription : 08/04/2014

Échéance de l'emprunt : 07/10/2018

Taux d'intérêts fixe annuel : 6%

Taux de la prime de non conversion : 3% (intérêts capitalisables)

Date de capitalisation de la prime : le 8 avril de chaque année.

Total de la prime de non conversion capitalisée au 07/04/2018 : 85 389 € (si absence de remboursement anticipé).

Emission de BSAAR O2i

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2014, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale mixte du 28 avril 2014, aux termes de la 1^{ère} résolution a décidé l'augmentation à terme du capital social nominal de la société à hauteur d'un montant maximum de 982.383 euros par l'émission de 5.894.298 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (les « BSAAR ») attribués gratuitement aux actionnaires, à raison de 1 BSAAR par action existante, susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 1.964.766 actions nouvelles au prix de 2,20 euros chacune.

Les principales modalités de l'opération sont les suivantes :

- attribution gratuite de un (1) BSAAR pour chaque action O2i inscrite en compte à l'issue de la séance de bourse de la journée du 27 mai 2014 ;
- trois (3) BSAAR donneront le droit de souscrire une (1) action nouvelle O2i ou d'acquérir une (1) action existante O2i au prix de 2,20 € ; ce à compter du lendemain de leur attribution et pendant une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 mai 2019 inclus.

La première cotation des BSAAR a eu lieu le 28 mai 2014.

Du 28 mai 2014 au 31 décembre 2014, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 1.585.347 BSAAR, dont 1.578.228 BSAAR ont été convertis par création d'actions nouvelles, soit une création de 526.076 actions nouvelles (le solde par la délivrance d'actions auto-détenues).

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 66999 BSAAR, qui ont engendré la délivrance de 333 actions existantes et 22 000 actions créées.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 6498 BSAAR, qui ont engendré la délivrance de 2166 actions existantes.

Emission d'OCABSA

Le Conseil d'administration de O2i en date du 3 août 2016 a décidé de l'émission de 4 emprunts obligataires convertibles en actions, d'un montant respectif de 1.260.184 €, 779.707 €, 344.311 € et 650.000 € avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à la délégation de compétence votée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016 (14^{ème} résolution).

Les principales caractéristiques des OCABSA O2i émises sont :

- un prix nominal unitaire de 1,20 €,
- un prix de conversion de 1,32 €,
- un intérêt nominal annuel de 6%,
- un amortissement in fine de 1.260.184 € au 31 août 2019, 779.707 € + 650.000 € au 31 août 2021, et 344.311 € au 31 août 2022 ou à tout moment par anticipation au gré de l'émetteur par tranche de 15%,
- une prime de non conversion de 3%.

A chaque OCA O2i est attaché un BSA O2i dont les principales caractéristiques sont :

- un prix d'exercice de 1,40 €,
- une parité de 1 pour 1,
- une maturité à 2023.

Aucun OCA/BSA n'a été converti ou exercé en 2016.

4.11 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en €)	déc.-16	1-5 ans	> 5 ans	déc.-15
emprunts obligataires - non courant	3 825	1 693	2 132	644
emprunts établis. de crédit - non courant	1 194	1 194		6 094
intérêts courus sur emprunts - non courant				8
Emprunts et dettes financières	5 019	2 887	2 132	6 746

Le poste «emprunts obligataires» comporte 3.034K€ de nouveaux emprunts tels que décrits au paragraphe 4.10.

Concernant les «emprunts auprès des établissements de crédit», ils comportaient sur 2015, 4.765K€ de créances données en affacturage, reclassés conformément à la norme IAS39. Suite au nouveau contrat d'affacturage souscrit ce retraitement n'a pas lieu d'être à compter de l'exercice en cours.

4.12 Engagements envers le personnel

Ce poste représente la totalité de la provision pour indemnité de départ à la retraite (PIDR).

(en K€)	déc.-15	+	-	déc.-16
PIDR	442	144		586
Engagements envers Personnel	442	144		586

Les paramètres suivants ont été utilisés pour déterminer le montant de cette indemnité :

- Méthode de calcul prospective
- Table de mortalité : INSEE 2014
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Taux de revalorisation des salaires : 0%
- Mobilité des actifs : Turn-over moyen
- Initiative de départ : salariés

4.13 Autres provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en K€)	déc.-15	+	-	déc.-16
Provisions pour risques	285	51	(221)	114
Autres Provisions	285	51	(221)	114

Chacun des litiges connus a fait l'objet d'un examen à la date du 31 décembre 2016, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés

4.14 Emprunts et concours bancaires

(en K€)	déc.-16	1-5 ans	> 5 ans	déc.-15
emprunts obligataires - courant	(111)	(111)		
emprunts auprès établiss. de crédit - courant	134	134		328
concours bancaires (trésorerie passive)				1 290
intérêts courus sur emprunts - courant	69	69		
concours bancaires (dettes)	468	468		117
intérêts courus non échus - trésorerie passive	11	11		18
Emprunts et concours bancaires	571	571		1 754

4.15 Fournisseurs et autres créditeurs

(en K€)	déc.-16	déc.-15
dettes fournisseurs	6 441	5 604
factures non parvenues	1 391	1 027
dettes sociales - courant	3 963	3 638
dettes fiscales (hors is et cvaë)- courant	4 121	4 020
comptes courants groupe passifs - courant	209	1 000
autres dettes - courant	119	224
Fournisseurs et autres créditeurs	16 244	15 513

4.16 Autres Passifs courants

(en K€)	déc.-16	déc.-15
clients - avances et acomptes reçus	186	165
prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	923	910
Autres passifs courants	1 109	1 075

5 Notes relatives aux postes du compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 49.071.630 € contre 45.076.638 € en 2015.

Une présentation par activités sur une base consolidée et comparée avec les comptes consolidés 2015 de O2i fait ressortir les éléments suivants :

(en M€)	2016	2015
<i>Formation M2i</i>	33,9	29,6
<i>Ingénierie</i>	10,2	10,3
<i>Print</i>	3,9	4,7
<i>Adiict</i>	1,1	0,6
Total Groupe O2i	49,1	45,1

Avec un chiffre d'affaires total 2016 de 49,1 M€ en progression de 8,9%, le groupe O2i a parfaitement su profiter des synergies mise en place avec le groupe Prologue pour accélérer son développement sur ses marchés à très forts potentiels de croissance.

L'activité de formation IT & Management a fortement accéléré son développement avec un chiffre d'affaires qui atteint 33,9M€ sur l'année et une croissance organique de près de 15 %.

La plateforme logicielle collaborative Adiict enregistre un nouveau doublement de ses ventes par rapport à la même période l'an dernier et compte notamment parmi ses nouveaux clients prestigieux les sociétés Saint Laurent et Lancôme, Ogilvy et Essilor. Adiict devrait prochainement intégrer la market place d'Amazon web services, pour son déploiement et sa commercialisation à l'international.

L'activité d'ingénierie dont les ventes sont globalement comparables à l'année précédente poursuit son mouvement vers des offres à fortes valeurs ajoutées et notamment avec le déploiement actuellement en cours des solutions Cloud du groupe Prologue.

Seule l'activité Print, n'a pas maintenu son rythme habituel de croissance en raison notamment de plusieurs décalages de commandes.

5.2 Achats consommés

(en K€)	déc.-16	déc.-15
achats de marchandises	9 321	9 072
variation stocks de marchandises	(262)	17
achat d'études	12 694	11 476
achats non stockés de matières et fournitures	497	466
autres achats	3	9
Achats consommés	22 253	21 040

Le poste « achat d'études » concerne les achats de sous-traitance liés à l'activité formation (prestations de formation).

5.3 Charges externes

(en K€)	déc.-16	déc.-15
locations et charges locatives	3 036	2 874
entretiens et réparations	311	311
primes d'assurance	305	275
rémun. d'intermédiaires & honoraires	701	882
publicités	635	659
transports	115	112
déplacements, missions	1 628	1 378
frais postaux	458	438
services bancaires	102	146
autres charges externes	1 245	1 170
Charges externes	8 535	8 244

5.4 Charges de personnel

(en K€)	déc.-16	déc.-15
rémunérations du personnel	10 191	9 982
charges de sécurité soc. et de prévoy.	5 055	4 941
autres charges de personnel (dont intéressement)	334	320
dot./prov. engagements de retraite	144	50
Charges de personnel	15 724	15 293

Conformément aux normes IFRS, la production immobilisée a été reclassée en moins des charges de personnel. Pour permettre la comparabilité des comptes entre N et N-1, 998K€ ont été reclassés sur 2015.

5.5 Dotation aux amortissements

(en K€)	déc.-16	déc.-15
dot./amt. & dép. immo. incorporelles	534	394
dot./amt. & dép. immo. corporelles	610	582
Dotation aux amortissements	1 144	976

5.6 Dotation aux dépréciations et provisions

(en K€)	déc.-16	déc.-15
dot. aux prov. d'exploitation		12
dot./dép des stocks mp et marchandises	102	409
dot./dép. des actifs circulants	102	54
Dotation aux dép° et provisions	204	476

5.7 Autres produits et charges d'exploitation

(en K€)	déc.-16	déc.-15
autres charges	(194)	(34)
subventions d'exploitation	533	814
autres produits		22
rep./dép. des créances (actif circulant)	140	
Autres produits et charges d'exploitation	479	802

Conformément aux normes IFRS, le CIR a été reclassé en ROP (subvention d'exploitation).
Pour permettre la comparabilité des comptes entre N et N-1, 810K€ ont été reclassés sur 2015.

5.8 Autres produits et charges opérationnels

(en K€)	déc.-16	déc.-15
charges excep. s/ exercices antérieurs	(266)	(209)
vnc des titres conso cédés		(54)
vnc des immo. corp. cédées	(3)	(93)
autres charges exceptionnelles	(1 643)	(587)
dot. aux prov. exceptionnelles	(51)	(99)
produits excep. s/ exercices antérieurs	772	41
produits de cession de titres (conso.)		25
produits de cession d'immo. Corp. & autres élém. actif	3	102
autres reprises exceptionnelles	221	146
transferts de charges d'exploitation	169	123
Autres produits et charges d'exploitaiton	(796)	(605)

La colonne N-1 (déc.-15) a été retraitée par rapport au RCC du 31/12/15. Le poste «transferts de charges d'exploitation» a été diminué de 810 K€, reclassés en ROP (subvention d'exploitation). De même, la Production immobilisée a été reclassée en moins du poste « charges de personnel » cf. 5.4.

Suite au contrôle de TVA effectué par l'administration fiscale sur les exercices 2013-2014 de l'entité M2i, il a été comptabilisé une charge exceptionnelle de 828 K€ et un produit exceptionnel de 643 K€.

5.9 Résultat financier net

(en K€)	déc.-16	déc.-15
charges d'intérêts sur emprunt	(200)	(130)
pertes sur équivalents de trésorerie	(8)	(6)
dot./amt primes de remb. des obligations	(48)	(32)
revenus des équivalents de trésorerie	8	20
Total coût de l'endettement financier net	(247)	(149)
pertes de change	(14)	(23)
autres charges financières	(3)	(24)
vnc des titres cédés		54
dot./dép des actifs financiers		(25)
autres produits financiers	15	28
produits de cession de titres		(25)
Total autres produits et charges financiers	(2)	(14)

5.10 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Compte tenu de la situation déficitaire du groupe, ce rapprochement n'est pas effectué.

5.11 Résultat par action

	déc.-16	déc.-15
<u>Nombre d'actions</u>		
Nombre d'actions au 1er janvier	7 035 714	6 888 756
Augmentation de capital	2 423 910	146 958
Total	9 459 624	7 035 714
<u>Nombre moyen d'actions après effet dilutif</u>		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	7 680 708	5 688 162
Effet dilutif	2 279 545	1 816 387
Total	9 960 253	7 504 549
Résultat net (part du groupe)	(en K€) -466 K€	-1 887 K€
Résultat par action	(en €) -0,06 €	-0,33 €
Résultat dilué par action	(en €) -0,05 €	-0,25 €

5.12 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes intégré dans le compte de résultat s'élève à 142.570 €, dont 8.000 € de facturation au titre des « autres services que la certification des comptes ».

6 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette répartition conduit la société à communiquer sur quatre secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

La nature des biens et services produits par les quatre secteurs sont les suivants :

- La formation IT, Digital et Management (enseigne M2i).
- L'ingénierie informatique comprenant l'infogérance pour la production graphique, la distribution de matériel professionnel (enseigne O2i ingénierie) ;
- L'édition de logiciels pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia (enseigne O2i software) ;
- La conception et l'intégration de solutions d'impressions grands formats (enseigne O2i Print).

(en K€)	O2i		Pôle Formation M2i		Groupe O2i	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Chiffre d'affaires	15 214	15 540	33 857	29 536	49 072	45 077
Résultat opérationnel courant	(1 040)	(1 285)	1 696	163	657	(1 122)
Résultat opérationnel	(1 408)	(1 712)	1 269	(16)	(140)	(1 728)
Résultat Net avant Impôt	(1 618)	(1 868)	1 229	(23)	(389)	(1 891)
Résultat Net après Impôt	(1 618)	(1 868)	1 152	(23)	(466)	(1 891)

7 Autres informations

7.1 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES (en K€)	Montant
Nantissement du fonds de commerce M2i au profit de la BNP	750
Nantissement d'un DAT auprès de la BNP	221
Cautions et avals auprès de la BNP	441
Cautions pour retenue de garantie au profit de la Banque Populaire	9
Engagement des Locations Longues Durée au 31/12/2016, loyers restants dus TTC	477
Cautions pour Bonne Exéc. Pub. Etr. ENEFP au profit de la SG	111
Cautions de marché privé au profit de la PALATINE	200
Nantissement Compte à Terme, garantie donné en faveur de la PALATINE, à hauteur de	91
Cautions personnelle et solidaire au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz	
ENGAGEMENTS RECUS (en K€)	Montant
NEANT	

7.2 Effectifs

Catégorie	déc.-16	déc.-15
Cadres	98	107
Employés	151	142
Total	249	249

7.3 Parties Liées

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intragroupes, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

7.4 Rémunérations allouées aux dirigeants

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération au titre de leurs mandats sociaux.

7.5 Analyse du risque financier

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE

O2i fait appel pour l'ensemble de ses opérations commerciales à une société distincte de renseignements commerciaux (Crédit Safe) et dispose d'un responsable du Crédit Management en place maintenant depuis de nombreuses années.

Par ailleurs plus de 90 % du chiffre d'affaires est assuré par la COFACE et FACTOFrance contre tout risque d'impayés sur O2i (CREDIMUNDI pour assurer les créances vers l'export).

Risques liés à la conjoncture économique : la conjoncture économique a été peu porteuse depuis le début de la crise en 2008, laissant les PME PMI qui constituent une part importante des clients d'O2i à l'écart de toute progression significative. L'exceptionnelle dégradation de la conjoncture économique depuis la fin 2008 amène les clients d'O2i à une très grande prudence et retenue pour leurs projets d'investissements. O2i dispose de nouvelles solutions techniques avec un fort retour sur investissements pour ses clients, ce qui conduit à penser qu'O2i pourra compenser une partie des reports d'investissements de ses clients, à la condition que la conjoncture économique ne se dégrade pas davantage.

Evolutions technologiques : O2i a développé une nouvelle gamme de solutions pour permettre la création, l'édition et la validation d'un document graphique au travers d'une interface web. L'application directe de ces nouvelles technologies concerne le travail à distance et collaboratif. Les gains de temps, de coûts de production pour les clients sont extraordinaires. O2i compte sur ces nouvelles solutions d'une part pour poursuivre son développement sur la clientèle des grands comptes, cible privilégiée de cette gamme de solutions.

Risque lié au personnel : les équipes du Groupe O2i sont fidèles à leurs projets et entreprise. Le turn-over est relativement faible. Il est très important de maintenir un bon moral et une grande solidarité dans les équipes dans ces périodes difficiles. La mise en place de réunions d'informations fréquentes, la tenue maintenant hebdomadaire du comité de direction, l'organisation de challenges commerciaux, la définition de nouveaux projets tels que le développement à l'international, etc... tout cela contribue au bon partage de l'information et à la bonne motivation des équipes. Nos risques (Prud'hommes) sont provisionnés.

Risque de taux : les emprunts en cours ont été réalisés à des taux fixes. Elle n'est ainsi pas soumise au risque de taux.

Risque de change : le groupe O2i est peu soumis au risque de change en 2016 (marqué notamment par une augmentation du dollar et une diminution de l'euro), son activité étant très majoritairement (plus de 95 %) réalisée sur le sol français en 2016 et l'intégralité des ventes étant réalisées en euros. De plus la part de services y est majoritaire (plus de 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe O2i est réalisé par la formation informatique). L'augmentation du dollar peut avoir un impact négatif sur certains approvisionnements puisqu'une partie de nos achats se fait en dollar.

7.6 Evénements postérieurs au 31 décembre 2016

Néant